

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

Date de convocation : 11/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 15

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Mrs, BRUNET Stéphane, MARCAIS Eliane, DROUIN Hervé, BLOSSIER Jean-Bernard, GENDRON Philippe, BERNARD Alexia, FÉVRIER Sabrina, TRIBOUDEAU Audrey, LUZU Mickaël, DORGUEILLE Laurent, LEROYER Céline, LUZU-DUFOURD Céline, RENARD Fanny

ABSENT : MARQUIER Rozenn (donne pouvoir à Mme Céline LEROYER),

Secrétaire de séance : Madame BEAUCHAINE Céline, secrétaire générale de mairie, nommée par le Conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1- Distribution sacs poubelles 2026

Comme chaque année, la distribution des sacs poubelles marqués se fait en Mairie. Les sacs ne seront disponibles en Mairie que sur les dates et horaires ci-dessous. En dehors de ces créneaux, le retrait se fera au Pôle Intercommunal, 4 rue de Gaucher, 72140 Conlie.

Les dates et horaires de distribution à la Mairie de Rouez :

- Vendredi 09/01/2026 de 14h00 à 18h00
- Mercredi 14/01/2026 de 09h00 à 12h00
- Samedi 17/01/2026 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Il est rappelé que les administrés doivent tous s'acquitter de la taxe ordures ménagères.

2- Télérelève compteurs d'eau - SAUR

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, la société SAUR doit procéder au changement gratuit des compteurs d'eau et/ou de la tête émettrice sur la commune de Rouez.

Ce passage a pour objectif la mise en place d'une télérelève (relève à distance par onde radio de fréquence inférieure à un portail automatique) de vos compteurs. A la suite de cette intervention, votre index pourra être relevé tous les jours afin de suivre précisément votre consommation. Les données issues de votre compteur seront envoyées par séquence de 1 à 2 secondes, une fois par jour à un concentrateur, qui enverra les données collectées par le biais d'onde GSM (téléphone portable).

Cette nouvelle technologie permettra de vous alerter plus rapidement en cas de fuite mais aussi de réaliser une facturation réelle deux fois par an.

Nous vous informons que le déploiement de la télérelève débutera à compter du 26/01/2026.

Si vous le souhaitez, vous pourrez prendre rendez-vous par téléphone au 02 41 40 14 55.

Conformément à l'article 5-1 du règlement de service d'eau potable, vous avez l'obligation de faciliter l'accès des agents du Syndicat chargé de l'entretien et du changement du compteur. Ce changement est indispensable pour la fiabilisation de vos consommations et pour améliorer le service d'eau potable.

Afin que cette intervention puisse être réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que votre compteur doit être dégagé de tout obstacle et son accès nettoyé, lors du passage du technicien SAUR.

3- Retour du conseil d'école du 16/10/2025

Compte rendu en annexe

4- Actualisation des tarifs 2026 de la redevance eau et assainissement

Délibération n°039-2025

La commune de Rouez a lancé son schéma directeur assainissement afin de pouvoir se mettre en conformité avec les obligations demandées aux collectivités en terme de gestion des eaux pluviales et eaux usées. Ce schéma directeur a été réalisé par la société EF ETUDES pour une prestation d'un montant de 41 376€ TTC.

Pour rappel, le budget assainissement de la commune est un budget autonome qui doit s'équilibrer dans ces sections fonctionnement et investissements.

Vu la loi sur l'eau du 30 décembre 2006,

Vu l'article L.222-4-12 du CGCT et l'arrêté du 6 août 2007,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2026, le montant de la redevance assainissement :

Abonnement (partie fixe) : 50.00 €/an

Partie variable : 1.72 € par mètre cube d'eau consommé à compter du 1^{er} janvier 2026

Les modalités de recouvrement de cette redevance restent inchangées.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

5- Modification emploi permanent directrice adjointe polyvalente ALSH

Délibération n°040-2025

Vu :

- le code général des collectivités territoriales,
- le code général de la fonction publique,
- la délibération n°035-2024 du 25/06/2024 portant création de l'emploi de directeur adjoint polyvalent ALSH,

Le Maire rapporte que le besoin ayant procédé à la création de l'emploi permanent de directeur adjoint polyvalent ALSH a évolué et que le nombre d'heures de service doit être revu à la hausse.

La nouvelle quotité de temps de travail nécessaire est désormais de 35 heures.

Cette modification induisant une augmentation du nombre d'heures de service inférieure à 10 % et ne faisant pas perdre l'affiliation à la CNRACL, cette modification ne nécessite pas d'obtenir l'accord de l'agent occupant l'emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DÉCIDE

Article 1 : Le nombre d'heures de service de l'emploi permanent de directeur adjoint polyvalent ALSH est de 35 heures à compter du 01/01/2026.

Article 2 : Le Maire est autorisé à adopter tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Article 3 : La délibération n°035-2024 du 25/06/2024 portant création de l'emploi directeur adjoint polyvalent ALSH est abrogée en tant qu'elle fixe le nombre d'heures de service de cet emploi à compter de la date mentionnée à l'article 1er.

Article 4 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 5 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif

de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

6- Annulation CSS du 16/12/2025

Une commission du site minier était prévue le 16/12/2025.

Cette réunion a été annulée suite à une incompatibilité d'agenda.

M. le Maire et M. VOGEL, Sénateur, de la Sarthe, rencontreront M. Le Préfet de la Sarthe, ainsi que M. Le Sous-Préfet de Mamers, le 9 janvier 2026 pour échanger sur l'arrêté de mise en demeure de Total, la destination de ce site, ainsi que les permis de recherches ou d'exploitation qui pourraient être délivrés.

7- Questions diverses

- La réunion de conseil programmée le mardi 13 janvier 2026 est reportée au mardi 20 janvier 2026 à 20h00.
- Bar – restaurant : Suite à des problèmes de santé de la gérante du bar – restaurant, l'établissement est fermé depuis quelques semaines. Une demande de cessation d'activité a été présentée aux organismes d'état en charge du dossier dans la mesure où l'état de santé de la gérante ne lui permet pas de continuer à exercer son activité. Ces derniers ont validé ce jour, la demande. La mairie va accompagner la gérante dans ces démarches et va pouvoir lancer les démarches de recrutement de nouveaux locataires gérants dans les prochaines semaines.
- Projet scierie : Une commission travaux élargie a rencontré les porteurs de projets le samedi 29 novembre. La mairie a présenté une proposition de surface viabilisée chiffrée. Les porteurs de projets nous ont fait un retour le 13/12/2025 pour nous proposer l'acquisition d'une surface plus importante après analyse de leurs contraintes d'exploitation.
La commission travaux élargie se réunira le samedi 10 janvier 2026 pour valider les nouveaux devis des concessionnaires, ainsi que la nouvelle proposition des porteurs de projets.
- Label villes sportives : La commune de Rouez a été labellisée « Villes sportives » en 2021 et avait obtenu une flamme. La labellisation est décernée pour 4 ans.
En juin 2025, le comité olympique et sportif des Pays de la Loire est venu nous auditer pour renouveler ce label.
Lors de la cérémonie de remise de prix qui s'est tenue le samedi 13 décembre, la commune de Rouez s'est vue décerner deux flammes.

Le Maire,
Ludovic ROBIDAS



La secrétaire de séance,
Céline BEAUCHAINE



PROCES VERBAL

année scolaire 2025 - 2026

Résultats des évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Bilan pour les CP :

CONSEIL D'ÉCOLE n°1	
Le jeudi 16 octobre 2025	
Participants :	
Représentants de parents élus : MME VASSELLIERE, MME ROSSIGNOL, MME HAMON, MME ROUGET	
Les enseignantes : Mmes CHAUMONT, LUZU, LUZU-DUFOURD, FEURPRIER	
Représentants de la mairie : MME MARCAIS	

Personnes excusées : Mme LE MOULLAC (IEN), MME JOSSE, MME VERON, MME GENOUVRIER, M. ROBIDAS, M. DUBOIS, M. TAUPIN

Ordre du jour :

- 1) Pilotage pédagogique
- Présentation de l'équipe pédagogique et des effectifs

TPS	0		
PS	13	29	Mme JOSSE (Atsem)
MS	16		Mme POIRIER Elise
GS	8		Mme CHAUMONT Mme BOST Hélène (Atsem)
CE1	13	21	
CP	9		Mme LUZU
CE2	11	20	Mme FEURPRIER (les jeudis)
CM1	8	22	Mme LUZU-DUFOURD
CM2	14		Mme FEURPRIER (les lundis)
Total		92 élèves	

Bilan pour les CE1 :

Les items réussis	Les items moins réussis
- Lire des nombres entiers	- Résoudre des problèmes
- Calculer mentalement	- Additionner
- Écrire des nombres entiers	- La lecture à voix haute de mots et de phrases.
- Comprendre des phrases lues seul	
- Écrire des mots	
- Comprendre des phrases à l'oral lues par l'enseignant	

En mathématiques, les nouveaux programmes accentuent davantage encore la résolution de problèmes dès le CP. Dans la méthode de mathématiques acquise l'an dernier en cycle 2, les CP ont un problème à résoudre quotidiennement. Il s'agit d'un item qui attire chaque année notre attention. Concernant « additionner » et « soustraire », il s'agissait d'un exercice chronométré avec des additions et soustractions mélangées, avec des nombres plus grands que 10. En ce début d'année, nous voyons que nos élèves ont du mal à

- Accueil des TPS pour l'année 2025/2026

Cette année, l'accueil des TPS n'est pas envisageable car la classe de PS/MS est très chargée. Nous rappelons que notre priorité est d'accueillir correctement les élèves.

s'approprier le signe du calcul lors des exercices chronomaths qu'ils font régulièrement.

Au vu des résultats, l'équipe enseignante s'est questionnée sur la lecture à voix haute.

Les enseignantes de CP et CE1 vont davantage accentuer les entraînements sur la lecture de syllabes et de mots chronométrés pour les élèves à besoin afin d'accélérer la lecture automatique, pour reconnaître la syllabe plus rapidement

Bilan pour les CE2 :

Les items réussis	Les items moins réussis
- Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	- Résoudre des problèmes
- Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	- Mémorisier des faits numériques.
- Comprendre un texte et des phrases à l'oral (lui par l'enseignant).	- Mémorisier des procédures.
- Reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet- verbe).	- Comprendre un texte lu seul(e).
- Comprendre des phrases liées seuil(e).	- Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs.
	- Différencier les principales classes de mots.
	- Savoir trouver des synonymes
	- Lire à voix haute un texte.

En mathématiques, l'item « mémoriser des procédures » a progressé par rapport aux évaluations de 2024, nous allons alors continuer les entraînements en classe et à la maison pour encore faire progresser les élèves. Les deux items moins réussis restent corrects au vu des résultats de la circonscription.

En français, la réflexion avancée en CE1 vaut pour ces élèves de CE2 concernant la lecture. Le travail sur les marques d'accord et sur les classes de mots a été aussi travaillé en équipe, les enseignantes se sont accordées pour accentuer ces apprentissages lors de routines pour créer des automatismes. Le travail est engagé.

Bilan pour les CM2 :

Les items réussis	Les items moins réussis
- Comprendre un texte à l'oral	- Résoudre des problèmes
	- Placer un nombre sur une ligne graduée
	- Utiliser différentes représentations des nombres.
	- Mémorisier des procédures
	- Comprendre un texte lu seul
	- Maîtriser l'accord du verbe conjugué
	- Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs.

Bilan pour les CM1 :

Les items réussis	Les items moins réussis
- Poser et calculer	- Écrire des nombres entiers
- Mémorisier des faits numériques (tables de multiplication)	-
- Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive.	-
- Écrire des mots	- Identifier la relation sujet/verbe
	- Mémorisier des temps de conjugaison.
	- Différencier les principales classes de mots.
	- Reconnaître les principaux constituants de la phrase.
	- Savoir trouver des synonymes
	- Lire à voix haute un texte

	<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les principales classes de mots. - Reconnaître les principaux constituants de la phrase. - Lire à voix haute un texte
--	--

avril.

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs et agréés pour l'an prochain.

Bibliothèque

Les résultats montrent de vraies fragilités au sein de ce groupe. Ces pourcentages reflètent le comportement et les difficultés personnelles, notifiées par des PPRE, PAP ou Gévarso que nous avions pointées en équipe depuis plusieurs années. Cette cohorte a fait des progrès quant à sa maturité et son investissement dans le travail. Cependant, l'équipe enseignante souligne qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts et poursuivre en ce sens en vue de l'arrivée au collège. Ces pourcentages sont sans surprise.

- Projets de l'école et de classes pour l'année à venir

La semaine de la maternelle
Du 24 au 28 novembre, l'école maternelle est mise en avant. Cette année le thème est « A la maternelle, j'apprends en développant ma mémoire et mon attention ». Les parents seront sollicités pour encadrer des ateliers.

Ecole et Cinéma

Le cinéma participe à la construction du parcours artistique et culturel de l'élève.

Les objectifs de ce dispositif :

- > inciter les élèves à appréhender le cinéma comme lieu de découvertes culturelles
- > susciter la curiosité et leur intérêt pour des œuvres de qualité, films contemporains ou du patrimoine, éduquer le regard

Nous nous déplacerons donc au cinéma de Sillé le Guillaume. Les élèves de cycle 2 assisteront à 3 séances, les élèves de maternelle auront 2 séances.

Une séance coûte 2,50 euros / élève / séance. Ces séances seront financées par la coopérative scolaire. Jusqu'à cette année l'école ne demandait pas de participation. La mairie a accepté de prendre en charge l'ensemble des transports en car (à titre indicatif l'année dernière c'était 99 euros un aller-retour).

Le cycle musique

Une intervenante musique intervient dans l'école pour 11 séances pour les classes de cycle 2 du 7 novembre au 23 janvier. Ces séances se dérouleront les vendredis après-midi de 13h45 à 14h45. Cette année ce sera Mirabelle qui intervient pour une intervention autour des percussions. Une représentation ambulante sera proposée pour les élèves des autres classes, pour les enfants de la MAM et les personnes âgées de la résidence. Nous ne savons pas encore si cela sera possible pour les familles, une réflexion est engagée quant à la possibilité de filmer le spectacle pour une diffusion aux familles. Nous vous retiendrons au courant. Nous devons d'abord voir avec l'intervenante ses disponibilités pour la représentation.

Voyage scolaire à la montagne, en Savoie, pour la classe de CM

Le cycle piscine prend fin demain. Le cycle était composé de 5 séances parce qu'une séance a été annulée par le jardin aquatique pour manque de personnel. Nous avons toujours eu assez d'accompagnateurs agréés ou non. Les élèves de GS au CE2 (41 élèves) ont pu avoir 55min dans l'eau par séance. Les élèves de CM auront également 5 séances car le cycle se déroulera pendant le séjour à la montagne. La première séance sera le jeudi 5 mars et le cycle prendra fin le jeudi 9

La classe de CM s'y rend une fois par semaine depuis septembre. Les autres classes recommenceront à y retourner à partir de la période 2.

Ces sorties à la bibliothèque sont importantes pour les élèves pour leur donner le goût de la lecture, leur donner accès à différentes formes de lecture et inviter les familles à y retourner.

Spectacle pour la classe de CM

La classe de CM se rendra à Coulaines pour aller voir un spectacle de « Théâtre-Arts Graphiques & Numériques » intitulé « Now ». Ce spectacle est à la place des séances de cinéma.

Les rencontres sportives

Les différentes classes s'inscriront à une ou plusieurs rencontres sportives proposées par la conseillère pédagogique de la circonscription de Mamers. Nous venons de recevoir les propositions de rencontres, nous devons échanger en équipe.

Election du CMJ

Les élèves du CP au CM2 sont allés voter à la mairie le vendredi 10 juin pour élire les membres du Conseil Municipal Jeune.

L'équipe enseignante a également d'autres projets mais nous attendons encore des retours de certaines demandes. Nous vous tiendrons au courant.

2) Fonctionnement de l'école

- Vote du règlement intérieur

Nombre de votants : 8

Pour : 8

- Coopérative scolaire

Nous avons commencé l'année avec 3950,04 euros.

Nous avons dépensé depuis la rentrée 260,83 euros :

- 21,85 euros en alimentation (café de la rentrée et cuisine)
- 142 euros en matériels pédagogiques (méthodes et jeux)
- 96,98 euros en matériels divers (tallonge, tabouret, répartiteur internet)

Nous avons récolté 797 euros grâce aux dons des familles (34 familles sur 63) et 45,50 euros par les kits de rentrée des CM soit 842, 50 euros.

Nous avons, à ce jour, 3466,48 euros.

Manifestations prévues en faveur de la coopérative scolaire :

- Les photos scolaires : jeudi 2 avril 2026

➤ Le musée virtuel des œuvres des élèves

- Résultats des élections des représentants de parents

Résultats des élections : 123 inscrits, 74 votants, vote uniquement par correspondance. 66 suffrages exprimés et 8 bulletins blancs ou nuls. Taux de participation : 60,16 %. Sont élus : M. Dubois, Mme Hamon, Mme Rossignol, Mme Vassilière, Mme Rouget, Mme Véron, M. Taupin, Mme Genouvrier.

- Bilan des exercices de sécurité

Un exercice incendie a été effectué le jeudi 25 septembre 2025. L'exercice s'est bien déroulé. Nous avons pu travailler le PPMS fuite le mardi 30 septembre lorsque plusieurs adultes de l'école ont senti le gaz dans l'école. Les pompiers et des responsables GRDF sont intervenus, il s'agissait d'une fausse alerte.

- Enquête de climat scolaire

Cette enquête sera proposée en période 4 de cette année scolaire.

Cette enquête, pour quelles finalités ?

- Permettre au directeur·rice et aux enseignants de l'école de votre enfant de connaître votre point de vue sur la vie de votre enfant dans l'école.
- Croiser les regards des parents avec ceux des élèves et des personnels pour établir un diagnostic le plus juste possible du climat scolaire de l'école.
- Utiliser ce diagnostic pour réfléchir aux différentes manières d'améliorer le climat scolaire et construire un projet collectif pour l'école.
- Anonyme et toutes les réponses sont confidentielles
- Envoi par mail du lien d'accès
- Ni mot de passe – ni identifiant
- 46 questions (environ 15 minutes) :
- pour vous exprimer sur la vie de votre enfant à l'école
- pour vous exprimer sur la vie de l'école
- une question ouverte pour faire des propositions pour améliorer le climat scolaire dans l'école

– **Lien avec la mairie**

L'actuel marché E-Primo arrivera à son terme à la fin de l'année scolaire. Un nouveau marché public sera publié pour la période 2026-2030. La municipalité va recevoir une convention pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel. La date limite de retour de la convention signée par la collectivité est fixée au 24 janvier 2026.

3) **Relation avec les parents et les partenaires de l'école**

Merci aux parents qui ont accompagné pendant le cycle piscine et au ramassage des pommes.

Questions éventuelles des parents : pas de questions

Prochain conseil d'école : jeudi 19 mars 2026 à 18h30

Les questions devront parvenir à l'équipe enseignante avant le jeudi 12 mars.

